

POLICE MUNICIPALE

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Police Municipale : "Un métier passion" au plus près des citoyens

Dix-huit, c'est le nombre d'agents de la police municipale de la voie publique que compte la Ville de Roanne. Plongez au cœur du quotidien de ces hommes et femmes de terrain, qui au plus près des citoyens, veillent à leur tranquillité et à leur sécurité.

+ EN SAVOIR PLUS



La police municipale assure des missions de proximité et de sécurité.

Composée de 27 policiers municipaux et de 12 agents de surveillance de voie publique (ASVP), les agents interviennent dans le cadre des pouvoirs de police du Maire en termes de sûreté, salubrité, sécurité et tranquillité publiques.



Le contrôle du stationnement gênant et du stationnement payant est assuré par la police municipale et le service du stationnement pour garantir la commodité et la sûreté de passage des piétons, automobiliste et des véhicules des services publics. La rotation des véhicules en

stationnement favorise l'accès aux commerces et aux services de proximité en centre-ville et dans les différents quartiers de Roanne.

Des actions coordonnées sont menées avec les partenaires institutionnels dans le cadre de la convention de coordination avec la police nationale, ou la STAR dans le cadre de la convention « Transports ».

La Police Municipale peut être jointe par l'intermédiaire du Centre de Protection Urbain (C.P.U) au **04 77 44 42 44**



CONTACTS

Centre de protection urbain

 04 77 44 42 44

Police municipale

 Forum Sébastien Nicolas
42300 Roanne

 0477232145

 Courriel

 Du lundi au vendredi de
9h à 12h00 et de 13h30 à
16h00 (fermeture le
vendredi après midi).



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

